



# Dysfonctionnement choix master école de commerce

Par **biblio76**, le **11/03/2023 à 14:58**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en pré-master du programme grande école (PGE) d'une école de commerce. Nous avons dû faire nos choix de master pour l'année prochaine au sein de l'école. A l'annonce du résultat de master je me suis rendu compte que je me suis trompée dans le choix de master et donc que je n'ai pas postulé pour le bon master. A noter que nous sommes extrêmement mal informés quand aux possibilités de masters (les réunions de présentations ont lieux sur nos horaires de cours par exemple). De plus, une fois le choix de master fait, nous n'avons pas de traces nous indiquant le choix que nous avons effectué. Il est ainsi très facile de se tromper.

J'ai donc postulé par erreur pour le master spécifique en alternance (parcours CCA : comptabilité, contrôle, audit) alors que je voulais le parcours classique en alternance pour pouvoir me spécialiser dans le marketing. Les deux parcours sont sélectifs, à l'annonce des résultats j'ai donc constaté que je n'ai pas été prise dans le master mais surtout que je n'avais pas postulé pour le bon. Mes notes auraient dû me permettre d'être sélectionnée dans le parcours en alternance classique (et moins sélectif). En effet, une simple comparaison de ma moyenne générale au 1er semestre avec un de mes camarades prit dans le parcours alternance classique, et comme moi non boursier permet de s'en rendre compte.

A noté que le choix de l'alternance correspond pour ma part, en plus d'une envie professionnelle, à un besoin de santé. Besoin qu'il est impossible de faire reconnaître au moment des vœux.

De plus, si le parcours est sélectif, le nombre de place n'est pas fixé, en effet une marge « d'erreur » est prévue pour des candidats qui ne trouveraient ensuite pas d'entreprise pour faire leur alternance et qui ne pourraient donc pas suivre le cursus.

Cependant, l'école refuse de prendre en considération ma demande.

Merci d'avance